

<h2 style="margin: 0;">Une nouvelle discipline universitaire</h2>	<p style="margin: 0;">Fiche</p> <h1 style="margin: 0;">1</h1>
<ul style="list-style-type: none"> <li>I. Des initiatives isolées à un dispositif national</li> <li>II. Une perpétuation assurée par les facultés</li> </ul>	

*Quelle est la vocation de la « science de l'éducation », telle qu'elle apparaît, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans les universités françaises ? Quels en sont les instigateurs ? Si quelques tentatives de création d'une science de l'éducation apparaissent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, celles-ci n'aboutissent pas réellement. La science de l'éducation prend corps dans les universités sur l'initiative des Républicains qui viennent de conquérir le pouvoir. Elle est destinée à former des enseignants dont la mission est de conforter les fondements d'une République installée depuis quelques années. Elle naît d'une initiative locale, au sein de l'université de Bordeaux, en 1882. Elle s'étend bientôt aux autres universités. Si cette création se caractérise par une absence de véritable plan d'ensemble et de directives claires, l'édifice tiendra pendant trente ans, jusqu'au début de la Première Guerre mondiale.*

---

## I. Des initiatives isolées à un dispositif national

---

### A. Quelques tentatives

L'idée de rationaliser les méthodes pédagogiques pour en faire une science n'est pas nouvelle. Quelques ouvrages de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, témoignent de cette volonté. Entre autres, celui de Marc-Antoine Jullien de Paris qui utilise l'expression « science de l'éducation » dans un ouvrage publié en 1812, *L'Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi*; celui d'Alexander Bain, dont le titre est *Education as a science*, en 1872, traduit par Gabriel Compayré en 1879, *La science de l'éducation*, en 1879.

Quelques établissements d'enseignement supérieur ont tenté de mettre en place des cours de pédagogie : l'École normale supérieure en 1847, l'École normale spéciale de Cluny en 1866 ou encore la Sorbonne qui organise, à la fin du Second Empire, des conférences pédagogiques. Gabriel Compayré, précédemment cité, décide en 1874 de faire porter son cours de philosophie à la faculté de lettres de Toulouse sur l'éducation. Cependant, pour des raisons fort diverses, ces établissements ne voient pas leurs initiatives réellement reconnues.

## B. De Bordeaux au dispositif national

C'est la municipalité de Bordeaux qui crée le premier cours universitaire de pédagogie dans une faculté de lettres, en 1882. Contrairement aux initiatives précédentes, ce cours universitaire de pédagogie, plus exactement intitulé « Cours triennal de psychologie et morale civique », sera reconnu. Il inaugure une série de cours de pédagogie que les facultés perpétueront avec un succès relatif, du début des années 1880 jusqu'à 1914. Certaines d'entre elles, celles de Paris, de Lyon et de Lille, à l'instar de celle Bordeaux, reprendront même ces cours après la guerre.

Ce cours est créé par le conseil municipal. Il anticipe les besoins des instituteurs qui vont devoir dispenser des cours d'« instruction morale et civique » qui se substituent aux cours d'« instruction morale et religieuse ». C'est une réponse locale qu'apportent les Républicains bordelais à un vaste mouvement national de changement social et de transformation de l'enseignement primaire. Dès 1883, une orientation nationale se dessine. Les hommes politiques et les membres de la haute administration de l'Instruction publique, Jules Ferry et ses collaborateurs, décident des implantations et de l'organisation de ce nouvel enseignement.

---

## II. Une perpétuation assurée par les facultés

---

### A. Un climat de suspicion et des doutes

À partir de 1887, les facultés relayent cette volonté de l'État sur l'initiative des conseils généraux, des conseils municipaux ou des universités. L'extension de cet enseignement, intitulé « Science de l'éducation », « Pédagogie » ou encore « Psychologie et morale appliquée à l'éducation » coïncide avec les réformes de l'enseignement primaire de 1883 à 1887 et avec la réforme de l'enseignement secondaire, au début des années 1900, qui rend obligatoire la formation pédagogique pour le concours de l'agrégation.

Si les universités développent ces cours de science de l'éducation, un certain nombre d'universitaires sont peu enthousiastes à l'idée que cet enseignement soit dispensé au sein de l'université. Ils ne contestent pas la nécessité d'une formation pédagogique pour les instituteurs. Néanmoins, ils jugent inutile une formation pédagogique pour les candidats à l'agrégation, pouvant à elle seule certifier les « qualités natives » et le savoir du jeune professeur. D'autant plus inutile que cette science de l'éducation apparaît bien inconsistante. Enseignée par des professeurs de philosophie – ceux des premiers temps sont pour la plupart d'entre eux anciens élèves de l'École normale supérieure –, elle puise ses fondements dans la philosophie, l'histoire, la psychologie ou la sociologie

naissantes, cela en vue de jeter quelque lumière sur les problèmes de l'éducation. Elle ne constitue pas à proprement parler une science autonome. Par ailleurs, il semble que dans l'auditoire très divers qui assiste à ces cours, membres de l'enseignement primaire, étudiants des facultés, jeunes professeurs, élèves d'écoles normales, les jeunes instituteurs ne trouvent pas toujours les réponses à leurs besoins pratiques.

## B. La part des militants

La science de l'éducation ne répond pas à une demande explicite des enseignants; elle ne jouit pas d'un grand prestige au sein de l'université. Elle a en fait peu de chance de se perpétuer, qui plus est, dans le monde universitaire. Probablement les raisons de son essor sont-elles liées à divers facteurs parmi lesquels on peut recenser une politique volontariste, des enseignants de philosophie, eux aussi ralliés à la cause républicaine, mais on ne saurait oublier parmi ces facteurs l'importance d'un cercle de Pédagogues, autour de la garde rapprochée de Jules Ferry, qui participe à l'élaboration des réformes et s'évertue à construire à une conscience commune aux réformateurs.

### À retenir

- La municipalité de Bordeaux crée le premier cours universitaire de pédagogie dans une faculté de lettres, en 1882. Dès 1883, Jules Ferry et ses collaborateurs, décident des implantations et de l'organisation de ce nouvel enseignement dans les universités. À partir de 1887, les universités prennent le relais. La science de l'éducation s'affirme grâce à une politique volontariste, au cercle des pédagogues et à des enseignants de philosophie ralliés à la cause républicaine.

### Pour en savoir plus

- J. Gautherin, *Une discipline pour la République. La science de l'éducation en France (1882-1914)*, Berne, Peter Lang, 2002.
- V. Isambert-Jamati, « La formation pédagogique des professeurs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Les savoirs scolaires. Enjeux sociaux des contenus d'enseignement et de leurs réformes*, Paris, Éditions universitaires, 1970-1990, p. 85 à 112.

<b>Fiche</b>  <b>2</b>	<b>Les précurseurs</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>I. Les acteurs proches du pouvoir</li> <li>II. Les enseignants</li> </ul>

*Quels sont les acteurs qui ont contribué à mettre en place et à consolider la science de l'éducation au sein de l'université ? Quelles sont leurs fonctions ? Parmi les acteurs qui se sont donnés pour tâche d'élaborer et de perpétuer la pédagogie universitaire, quelques personnages s'inscrivent dans des groupes formels et informels qui participent aux décisions politiques. Les professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, notamment des enseignants de philosophie, vont aussi concourir à l'élaboration de cette discipline.*

---

## I. Les acteurs proches du pouvoir

---

### A. Le Conseil supérieur de l'instruction publique

Une instance qui a une importance fondamentale dans la mise en place de la science de l'éducation au sein de l'université est le Conseil supérieur de l'instruction publique. Ce Conseil supérieur de l'instruction publique comprend : le ministre de l'Instruction publique, treize membres nommés par le président de la République, six membres de l'enseignement primaire élus par leurs pairs et les directeurs d'école normale, des membres élus par leurs pairs. Ce Conseil est doté d'un pouvoir de délibération et de décision. Plusieurs de ses membres sont engagés dans la mobilisation pédagogique qui contribue, entre autres, à fonder la pédagogie universitaire. On retrouve les noms de Ferry, Berthelot, Simon, Marion, Bert, Janet, Bréal, Buisson, Dumont, Gréard, Manuel, Zévort, Boutmy.

### B. Le cercle des pédagogues

À côté de cette instance, un groupe informel se constitue autour de Jules Ferry et de ses proches collaborateurs, Ferdinand Buisson, Félix Pécaut, Jules Steeg. Ce groupe participe à la mise en place des réformes et contribue à donner une « conscience pédagogique commune aux réformateurs », il est nommé le « cercle des pédagogues ». Une mention particulière doit être faite à Ferdinand Buisson qui, par une activité inlassable dans de nombreuses directions, contribue à mettre en place des conditions favorables à la création de

la science de l'éducation au sein de l'université. Membre de l'administration centrale, du Conseil supérieur de l'instruction publique, de diverses commissions ministérielles, il appartient à la Ligue de l'enseignement et il dirige plusieurs revues et publications. Il conduit également l'élaboration du *Dictionnaire de Pédagogie* qui, au-delà de la somme de connaissances qu'il peut rassembler, est un puissant fédérateur d'énergies.

---

## II. Les enseignants

---

### A. Des enseignants de philosophie

Ce sont moins de quarante enseignants qui donnèrent ses contenus à la science de l'éducation entre 1883 et 1914. Ils sont dans leur quasi-totalité agrégés de philosophie et près de la moitié d'entre eux est issue de l'École normale supérieure. Un des critères qui préside à leur choix est la confiance qu'ils accordent à la République. Parmi ces professeurs, on retrouve une liste de noms qui ont marqué la période : Alfred Espinas à Bordeaux, Raymond Thamin à Lyon, Lionel Dauriac à Montpellier, Victor Egger à Nancy, Georges Dumesnil à Toulouse... Quelques-uns d'entre eux apparaissent comme des figures qui marquent l'histoire de la discipline.

### B. Quelques figures

Henry Marion a été professeur de philosophie au lycée Henry IV. Il a dispensé à l'École normale supérieure de Fontenay un cours de psychologie appliquée à l'éducation. Il se voit confier le premier cours de science de l'éducation à la Sorbonne, en décembre 1883. Ce cours est un « cours complémentaire », dit « ministériel ». Il gagnera en prestige en étant transformé en chaire en 1887. Henry Marion devient, de ce fait, le premier professeur de science de l'éducation en France. À cette chaire lui succèdent Ferdinand Buisson en 1896 et Émile Durkheim en 1902.

Émile Durkheim assure déjà, depuis 1887, un cours complémentaire intitulé « science sociale et pédagogie » à la faculté de lettres de Bordeaux. Contrairement à ses prédécesseurs, il propose une approche sociologique des faits éducatifs. Il s'agit de distinguer les définitions « normatives » de l'éducation des définitions « positives ». Ce ne sont pas les premières qu'il entend mettre en avant, comme c'est le cas chez Kant ou chez Stuart Mill. Ce n'est pas l'éducation idéale, avec ses valeurs, mais l'éducation en tant qu'institution et pratique qui mobilise ses réflexions. Il s'agit de l'étudier et de la présenter comme un fait social.

### À retenir

- Le Conseil supérieur de l'instruction publique et le « cercle des pédagogues » sont deux institutions qui ont soutenu la mise en place de la science de l'éducation à l'université. Henry Marion et Émile Durkheim sont deux des professeurs renommés qui ont enseigné la science de l'éducation au sein de l'université.

### *Pour en savoir plus*

- J. Gautherin, *Une discipline pour la République. La science de l'éducation en France (1882-1914)*, Berne, Peter Lang, 2002.
- E. Plaisance, G. Vergnaud, *Les sciences de l'éducation*, Paris, La Découverte, 2001.

## Les sciences de l'éducation après la Première Guerre mondiale

Fiche

3

- I. Une extinction
- II. De quelque survivance à une difficile renaissance

*Que devient la science de l'éducation au lendemain de la Première Guerre mondiale ? Comment cet engouement que connaît la discipline au tournant du siècle finit-il par tomber en désuétude ? Les enseignements universitaires de la science de l'éducation ne survivent pas à la guerre de 1914-1918. Probablement ne bénéficie-t-elle pas d'une considération très forte au sein de l'université. Les enseignements de science de l'éducation ne s'éteignent cependant pas radicalement, mais ils apparaissent quelque peu en marge des enseignements universitaires classiques.*

### I. Une extinction

#### A. Des signes d'extinction

Un ensemble d'indices témoigne d'une sorte de relégation de la science de l'éducation aux frontières de l'université. Si la pédagogie reste enseignée dans les écoles normales d'instituteurs, son enseignement à l'université s'estompe progressivement.

Les « chaires » de science de l'éducation sont progressivement supprimées dans les universités. Elles changent parfois de dénomination, pour ne plus faire allusion à aucun problème relatif à l'éducation. Par exemple, la chaire de « sociologie et science de l'éducation » occupée par Durkheim à la Sorbonne change d'intitulé après 1919. Lorsque Bouglé lui succède, le conseil de la faculté donne pour titre à cette chaire celui d'« économie sociale ». La chaire de l'université de Lyon sera, elle aussi, supprimée en 1945. Un autre indicateur de cette extinction réside dans le nombre réduit de thèses sur la science de l'éducation ou la pédagogie, qui sont soutenues au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Cette extinction progressive peut paraître paradoxale car la progression d'un intérêt social en faveur de l'éducation et de la pédagogie est manifeste lors de cette période.

## B. Les raisons d'une extinction

Comme les nouvelles sciences que sont la psychologie et la sociologie, la science de l'éducation ne jouit pas d'un grand prestige à l'université. Elle souffre en quelque sorte de sa trop grande jeunesse. Elle est encore une science incertaine. Elle est aussi jugée inutile par des enseignants du secondaire et du supérieur, les connaissances disciplinaires élevées étant censées être suffisantes pour les enseignants de ces deux ordres. Elle est perçue comme discipline mineure et ne convient qu'aux seuls enseignants du primaire, aux instituteurs, en raison de la modestie de leur culture.

Il est aussi à remarquer que les chaires créées dans les universités sont liées à la notoriété et au charisme de ceux qui en ont la charge. Durkheim a vraisemblablement été nommé à la Sorbonne en raison de sa renommée en tant que sociologue. Les cours de pédagogie qu'il dispense bénéficient de cette renommée. À sa mort, ces cours disparaissent.

En somme, avec la disparition des personnages charismatiques qui ont la charge d'enseigner la science de l'éducation, celle-ci n'a plus guère de soutien au sein de l'université. Elle finit par s'y maintenir, mais dans une position latérale et par un biais administratif.

---

## II. De quelque survivance à une difficile renaissance

---

### A. Quelque survivance

Il n'y a pas d'extinction radicale de la science de l'éducation au lendemain de la Première Guerre mondiale. Cette science de l'éducation se prolonge sous le vocable de « psychopédagogie » et elle est enseignée dans les écoles normales d'instituteurs. Son public s'est, en fait, restreint aux seuls instituteurs et lorsqu'elle est enseignée à l'université, elle l'est en marge des facultés.

À la Sorbonne, un « Institut de pédagogie » est ouvert en 1920. Il est placé auprès de la faculté de lettres et est conçu selon le modèle de l'Institut de Genève. Une « École pratique de psychologie et pédagogie » est créée en 1945 à Lyon. Il en est de même à Bordeaux. Ainsi, l'enseignement supérieur peut délivrer quelques diplômes de psychopédagogie, la référence à la psychologie constituant en quelque sorte une garantie de scientificité de la discipline. Les diplômes ne sont toutefois pas délivrés directement par les facultés mais par le biais d'écoles ou d'instituts. Qui plus est, ces diplômes ne donnent pas accès aux grades de l'enseignement supérieur, les cours assurés ne contribuant en aucune façon à la préparation des grades.